

Actualités économiques

en Pays d'Olmes

INDUSTRIE

AGRICULTURE
ET FORÊT

ARTISANAT,
COMMERCE
ET SERVICE

TOURISME



UN TERRITOIRE QUI
S'ENGAGE AUPRÈS
DE SES ENTREPRISES

BILAN 2021-2024
PERSPECTIVES 2025-2026

©Atlantic Drones

Naturellement
Days d'Olmes

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES

Mot du Préfet de l'Ariège, Simon Bertoux



À l'aube de 2025, je suis heureux de présenter aux habitants du Pays d'Olmes mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qui s'annonce porteuse d'opportunités d'une part, au travers du Projet Grand Site de France Montségur et d'autre part, au travers de nouvelles initiatives innovantes

telles que le site de production d'Occitanie Géotex, qui vient d'obtenir de l'État un soutien financier de 6 millions d'euros sur le programme France 2030.

Ce bilan témoigne aujourd'hui des efforts collectifs menés par vos élus pour renforcer le tissu économique du territoire et laisse présager des perspectives positives pour le Pays d'Olmes en termes d'emploi et d'activité, tout en préservant le patrimoine naturel et culturel, et ce malgré les dernières périodes difficiles (crise sanitaire, hausse du prix des énergies...).

Plus que jamais, les services de l'État restent pleinement engagés au côté de l'intercommunalité, et sont au service de vos projets !

Mot de la Présidente de la Région Occitanie, Carole Delga



Avec le pouvoir d'achat, la santé et la transformation écologique, ma priorité reste le développement économique de nos territoires, par l'aide en faveur des entreprises créatrices d'emplois, ainsi que l'aide aux agriculteurs, 1er secteur d'emplois en Occitanie.

Je pense au soutien régional aux filières laine et textile, marqueurs forts de l'artisanat et de l'industrie du Pays d'Olmes. Le soutien régional exceptionnel à Occitanie Géotex en est une parfaite illustration entre relocalisation et débouchés pour les agriculteurs locaux.

Aujourd'hui, dans un contexte économique fragile et à l'image de notre engagement sans commune mesure face à la crise sanitaire, je serai particulièrement vigilante, avec Kamel Chibli, à la situation des entreprises.

Je rappelle, par ailleurs, que l'Occitanie reste la Région qui investit le plus dans les territoires, sources de débouchés pour les acteurs du BTP, avec par exemple la création de l'hôpital et du Pôle Petite Enfance du Pays d'Olmes, deux services de proximité essentiels.

Services publics, emplois, attractivité, ... collectivement, nous sommes pleinement engagés pour le Pays d'Olmes, un territoire vivant, dynamique et authentique.

Mot de la Présidente du Département de l'Ariège, Christine Téqui



La Loi Notre a privé les Conseils Départementaux d'un levier essentiel pour accompagner et soutenir pleinement le développement économique de nos territoires.

Si nous regrettons vivement cette réforme, au Conseil Départemental de l'Ariège, nous avons fait le choix résolu de rester à vos côtés, à l'écoute des besoins et des ambitions de notre département.

Notre engagement auprès des territoires et des entreprises ne s'est pas affaibli. En exploitant au maximum les compétences qui nous restent, nous continuons à agir de manière concrète et déterminée.

Dans le Pays d'Olmes, plusieurs projets en témoignent : la modernisation de la station des Monts d'Olmes, véritable moteur touristique et économique ; la construction d'un nouvel hôpital, garant de l'accès aux soins pour tous ; ou encore la création d'un pôle petite enfance, symbole de notre engagement pour les familles.

Ces actions traduisent notre volonté d'accompagner les initiatives locales, de renforcer les solidarités et de valoriser un patrimoine qui fait la richesse de notre département et du Pays d'Olmes.

Ce territoire, en particulier, est un exemple significatif de résilience et de créativité. Il a su surmonter les profondes mutations liées à la disparition de l'industrie textile, et nous montre qu'il est possible de se réinventer. Grâce à une ambition collective et à une capacité d'innovation remarquable, il relève aujourd'hui les défis économiques et touristiques avec succès. Des entreprises dynamiques, des projets audacieux, autant de pépites qui caractérisent le Pays d'Olmes.

C'est pourquoi le Conseil Départemental de l'Ariège, fidèle à sa mission de proximité, demeure un partenaire engagé.

Ensemble, nous œuvrons pour rendre l'Ariège toujours plus attractive et dynamique, dans le respect de ses valeurs et de son identité.

En conjuguant nos forces avec les territoires, nous sommes convaincus que nous pourrions relever les défis de demain et offrir à notre département un avenir porteur d'espoir.

Mot du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes, Marc Sanchez



L'histoire économique du Pays d'Olmes nous a donné deux principales leçons.

La première, c'est qu'il est nécessaire de penser une économie basée sur les ressources locales, non délocalisables. Sinon, tôt ou tard, le territoire sera fragilisé par une économie mondialisée dont les valeurs humaines et écologiques sont méprisées. La deuxième, c'est que l'économie soit diversifiée.

Ces deux enseignements ont été pris en compte dans notre projet de territoire. La Communauté de Communes du Pays d'Olmes s'attache à œuvrer au quotidien pour le développement de tous les champs de l'économie : industrie, agriculture, artisanat, commerce, tourisme. Aucun n'est considéré comme le « parent pauvre » dans la feuille de route de la collectivité.

Le présent document vous invite à découvrir que le Pays d'Olmes a un très bel avenir. Notre territoire renaît de ses cendres, il possède de nombreuses richesses encore insoupçonnées, de femmes et d'hommes prêts à relever les défis de demain.

C'est « chevillé au corps » que nos entreprises, quelle que soit leur taille, travaillent au quotidien pour bâtir les fondations d'une économie nouvelle, plus solidaire, plus écologique, basée sur nos savoir-faire et nos ressources locales.

Que celles et ceux qui croient au Pays d'Olmes et qui bâtissent durablement son avenir, soient chaleureusement remerciés. C'est ensemble, dans une dynamique positive, que nous écrivons l'avenir de ce magnifique territoire.

Construction du nouvel hôpital du Pays d'Olmes



SOMMAIRE

Économie industrielle.....	p.7
Économie agricole et forestière.....	p.13
Économie artisanale, commerciale et de service.....	p.21
Économie touristique.....	p.29
Attractivité du territoire.....	p.42
Nos partenaires au quotidien.....	p.44

INDUSTRIE



2021 - 2026

- 01 -

ECONOMIE INDUSTRIELLE

**Le Pays d'Olmes, un territoire
d'innovation industrielle**

La Communauté de Communes du Pays d'Olmes s'engage dans des actions concrètes pour développer l'activité industrielle de ses entreprises et faciliter l'installation de nouvelles activités. Son accompagnement auprès des entreprises se concrétise autour de 4 mesures :

■ **Action n°1 - Usine Occitanie Géotex**

■ **Action n°3 - Aide à l'Immobilier d'Entreprise**

■ **Action n°2 - Hôtel d'Entreprises**

■ **Action n°4 - Territoire d'Industrie**

Action 01

Usine Occitanie Géotex

Objectif : Proposer des sites « clés en main » pour faciliter l'installation des activités industrielles



Description du projet

L'entreprise Occitanie Géotex envisage de créer une usine de production de géofiliés à partir de laine et chanvre.

Au-delà de la création de 40 emplois, le projet vient renforcer l'activité économique des entreprises associées du Pays d'Olmes (SAGE AI à Laroque d'Olmes, SUPERYARN à Dreuilhe) ainsi que les filières en amont en lien avec la production agricole.

Intervention de la collectivité

La CC du Pays d'Olmes a démolit et dépollué les friches anciennement appelées SAB et SOTAP situées à Laroque d'Olmes.

La démarche consiste à créer un site industriel « clé en main » afin de faciliter l'installation de l'usine Occitanie Géotex.

Ce projet de réindustrialisation est accompagné par l'ADEME et l'agence AD'OCC. Il est soutenu financièrement par l'État et la Région Occitanie.

Budget de l'action

Détail des dépenses

Sécurisation du site : 45 373 €
Démolition et désamiantage : 841 579 €
Dépollution complémentaire : 352 048 €
Maîtrise d'œuvre et études associées : 50 442 €
> Total : 1 289 442 €

Plan de financements

État : 612 829 €
Région Occitanie : 400 000 €
CC Pays d'Olmes : 276 612 €
> Total : 1 289 442 €



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : 3
Nombre d'emplois concernés : 200

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Action 02

Hôtel d'Entreprises

Objectif : Créer des surfaces immobilières adaptées aux besoins des entreprises qui s'installent ou se développent



Description du projet

En 2007, la CC du Pays d'Olmes a créé un Hôtel d'Entreprises en réhabilitant une friche industrielle de 32 000 m².

Actuellement, 9 entreprises sont installées représentant une centaine d'emplois.

Intervention de la collectivité

La CC du Pays d'Olmes a engagé des travaux pour répondre aux besoins d'entreprises dont l'activité croissante nécessite des locaux plus importants et adaptés à leurs besoins.

1^{ère} tranche de travaux réalisée entre 2021-2022 :

- Chronoloisirs : leader européen de vente en ligne de produits pour la pêche à la carpe,
- Chullanka : spécialiste de la vente en ligne et en magasin de matériels et vêtements de sports outdoor,
- APE : installation de produits de sécurité et de vidéo surveillance.

2^{ème} tranche de travaux envisagée entre 2025-2026 :

- Surfin Meeple : distributeur de jeux de société,
- DR Technologie : fabricant d'équipements de sécurité.

Dans le cadre de cette 2^{ème} tranche de travaux, la collectivité a souhaité installer les ateliers de ses services techniques.

Budget de l'action

Détail des dépenses des travaux :

Tranche 1 : 1 315 000 €

Tranche 2 : 2 293 234 €

> **Total : 3 608 234 €**

Plan de financements

Tranche 1

État : 593 862 €

Région Occitanie : 350 000 €

CC Pays d'Olmes : 371 138 €

> **Total : 1 315 000 €**

Tranche 2

État : 1 350 917 € (notifié)

Région Occitanie : en cours d'instruction

CC Pays d'Olmes : à finaliser

> **Total : 2 293 234 €**



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : 9

Nombre d'emplois concernés : 95

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Aide à l'Immobilier d'Entreprise

Objectif : Renforcer l'attractivité du territoire en soutenant les investissements immobiliers industriels



Description du projet

En 2020, la CC du Pays d'Olmes a instauré un dispositif d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise pour soutenir l'investissement afin de favoriser la création et le développement d'entreprises et d'emplois.

L'État, la Région Occitanie et le Département de l'Ariège interviennent en complément de la collectivité.

Intervention de la collectivité

La CC du Pays d'Olmes a octroyé une subvention aux entreprises industrielles suivantes :

- Société ICRE : installée à Laroque d'Olmes (zone d'activité du Moulin d'Enfour), l'entreprise est spécialisée en aéraulique, ventilation industrielle et tôlerie. Le coût des investissements s'élève à 193 040 €.
- Société ACTIS : installée à Villeneuve d'Olmes (ancien site NESTOR), l'entreprise est fabricant d'un isolant réflecteur rigide appelé HYBRIS. Le volet immobilier s'élève à 4 543 000 €.

Dans le cadre du projet Occitanie Géotex, la collectivité accompagnera l'entreprise dans la construction du bâtiment industriel à Laroque d'Olmes.

Pour les années 2025 et 2026, la collectivité envisage de poursuivre la mise en œuvre de ce dispositif.

Budget de l'action

Montant des aides attribuées

Société ICRE : 34 961 €

Société ACTIS : 700 000 €

> **Total : 734 961 €**

Plan de financements

État : 300 000 €

Région Occitanie : 297 589 €

Département Ariège : 68 686 €

CC Pays d'Olmes : 68 686 €

> **Total : 734 961 €**



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : 3

Nombre d'emplois concernés : 100

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Action 04

Territoire d'Industrie

Objectif : Soutenir les projets industriels des entreprises du territoire



Description du projet

La candidature du territoire de l'Ariège a été retenue par l'État pour intégrer la nouvelle phase du programme « Territoire d'Industrie » pour la période 2023-2027.

Avec ce programme, notre territoire s'engage en faveur de sa réindustrialisation au travers de la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan d'action animés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ariège qui est à l'initiative de cette candidature et assure la mission de Chef de projet du programme sur le département.

Intervention de la collectivité

La CC du Pays d'Olmes est le partenaire territorial du dispositif. Dès le démarrage du programme, de nombreuses entreprises du Pays d'Olmes ont bénéficié d'accompagnements, notamment :

- Aide à l'investissement de production : ACTI, AV.CO.BOIS, MECAPREC.
- Conseil en structuration et développement : ADDPO, SAGE AI, GROUPE CMA, ICRE, OCCITANIE GEOTEX, ACTIS, CUXAC & FILS, VERTEX.

Budget de l'action

Détail des dépenses

Enveloppe financière de l'État accordée pour l'Ariège : 1,5 M €



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : 14

Nombre d'emplois concernés : 250

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Cabane du Coulobre et estive depuis le Mont Fourcat

AGRICULTURE ET FORÊT



2021 - 2026

- 02 -

ECONOMIE AGRICOLE ET FORESTIÈRE

**Le Pays d'Olmes, un territoire d'élevages qui
façonnent nos paysages**

La Communauté de Communes du Pays d'Olmes a identifié, avec l'ensemble des partenaires, les grands enjeux agricoles du territoire. Depuis 2013, plusieurs programmes d'actions ont permis de renforcer l'agriculture :

- Action n°5 : Aide à la transmission et à l'installation
- Action n°6 : Reconquête des espaces enfrichés
- Action n°7 : Guide des producteurs et site internet
- Action n°8 : Route des producteurs en Pyrénées Cathares
- Action n°9 : Charte Forestière de Territoire
- Action n°10 : Méthanisation

Action 05

Aide à la transmission et à l'installation

Objectif : Faciliter la transmission-reprise des exploitations agricoles



Description du projet

En étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires agricoles, la CC du Pays d'Olmes s'engage dans de nombreuses actions de valorisation des circuits de proximité.

L'un des axes prioritaires est de faciliter le parcours de la transmission-reprise des exploitations agricoles.

Intervention de la collectivité

Des chèques-conseils sont mis à disposition des cédants agricoles. La valeur des chèques varie en fonction du projet de transmission.

L'agriculteur accompagné peut dépenser ses chèques, au fur-et-à mesure de ses besoins, auprès des structures partenaires apportant les conseils adaptés à son projet de succession.

Pour les années 2025 et 2026, la collectivité envisage de poursuivre la mise en œuvre de ce dispositif.

Budget de l'action

Détail des dépenses

Réalisé 2021-2024 : 17 580 €

Prévisionnel 2025-2026 : 10 000 €

> **Total : 27 580 €**

Plan de financements

CC Pays d'Olmes : 27 580 €

> **Total : 27 580 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Transmettre
en agriculture



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : 9

Nombre d'emplois concernés : 25 emplois

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Reconquête des espaces enfrichés

Objectif : Renforcer l'économie des exploitations agricoles par la réouverture des espaces enfrichés



Description du projet

Les diagnostics établis et l'évolution comparée des surfaces agricoles et des espaces ouverts de pâture, sur un peu plus d'un demi-siècle, montrent un effondrement des surfaces cultivées et un enfrichement accéléré des espaces. Cette évolution est perceptible non seulement dans les espaces à forte déclivité, mais aussi dans les vallons disposant d'une meilleure accessibilité pour les engins agricoles.

Intervention de la collectivité

Consciente de ces enjeux de fermeture des espaces et de l'enfrichement, la CC du Pays d'Olmes s'est engagée dans une étude permettant de connaître précisément la problématique et de croiser les résultats avec des enjeux agro-écologiques.

Le diagnostic permet d'accompagner les exploitants agricoles à investir ces espaces abandonnés par l'intermédiaire d'un conventionnement financier.

Budget de l'action

Détail des dépenses

Réalisé 2021-2024 : 21 200 €
Prévisionnel 2025-2026 : 17 500 €
> **Total : 38 700 €**

Plan de financements

État : 14 840 €
Chambre d'Agriculture de l'Ariège : 5 250 €
CC Pays d'Olmes : 18 610 €
> **Total : 38 700 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : -
Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Guide des Producteurs et site internet

Objectif : Renforcer la visibilité des exploitations agricoles en vente directe



Description du projet

En étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires agricoles, la CC du Pays d'Olmes s'engage dans de nombreuses actions de valorisation des circuits de proximité.

L'un des axes prioritaires est de renforcer la visibilité des exploitations agricoles qui commercialisent leurs produits en vente directe.

Intervention de la collectivité

Deux actions permettent de renforcer la visibilité des exploitations agricoles du territoire : le Guide des Producteurs en Pyrénées Cathares et le site internet avec l'ensemble des reportages vidéo.

La 3^{ème} édition du Guide des Producteurs prolonge ainsi la volonté de faciliter la rencontre et l'échange entre les producteurs, les professionnels de la transformation et les consommateurs.

Plus de 100 producteurs sont référencés dans le guide.

Budget de l'action

Détail des dépenses

Guide des producteurs : 10 972 €
Site internet et vidéos : 20 136 €
> **Total : 31 108 €**

Plan de financements

État : 15 554 €
CC Pays de Mirepoix : 7 777 €
CC Pays d'Olmes : 7 777 €
> **Total : 31 108 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : **100**
Nombre d'emplois concernés : **130**

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Route des Producteurs en Pyrénées Cathares

Objectif : Mettre en avant les exploitations agricoles proposant la vente directe



Description du projet

En collaboration étroite avec tous les acteurs du secteur agricole, la CC du Pays d'Olmes mène de nombreuses actions pour promouvoir les circuits courts.

L'une de ses priorités consiste à améliorer la visibilité des exploitations agricoles proposant la vente directe de leurs produits.

Intervention de la collectivité

Mise en place en 2018, la Route des Producteurs permet de renforcer la visibilité des exploitations agricoles du territoire mais aussi des commerces de proximité valorisant les produits locaux.

En 2024, la collectivité a fait le choix de remplacer la totalité des panneaux pour une meilleure lisibilité et de nouvelles entreprises ont été intégrées à la démarche (Au D1 au Sautel, La Maison de la Montagne à Montferrier, L'école Primeur à Nalzen).

Budget de l'action

Détail des dépenses

Conception et pose des panneaux : 57 970 €

Plan de financements

État : 38 730 €

CC Pays d'Olmes : 19 240 €

> **Total : 57 970 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : 17

Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Charte Forestière de Territoire

Objectif : Renforcer l'économie forestière par l'exploitation raisonnée des espaces boisés



Description du projet

La CC du Pays d'Olmes s'est engagée dans la rédaction d'une Charte Forestière de Territoire (CFT) sur l'ensemble du Pays d'Olmes.

Ce diagnostic montre que le potentiel économique, social, culturel et environnemental du milieu forestier est sous-exploité.

Les objectifs de cette charte sont :

- définir les enjeux du milieu forestier,
- identifier les zones d'interventions prioritaires,
- optimiser l'usage multifonctionnel de la forêt,
- tendre vers une meilleure connaissance de ce milieu.

Intervention de la collectivité

La CC du Pays d'Olmes a signé un partenariat avec la Chambre d'Agriculture qui dispose des compétences et de l'ingénierie sur les questions de la forêt.

Il permet de rédiger le diagnostic, les enjeux de la Charte Forestière de Territoire ainsi que le plan d'actions.

Budget de l'action

Détail des dépenses

Réalisé 2021-2024 - Diagnostic : 63 355 €
Prévisionnel 2025 - Plan d'actions : 60 000 €
> **Total : 123 355 €**

Plan de financements

Europe : 31 800 €
État : 50 348 €
Région Occitanie : 16 200 €
CC Pays d'Olmes : 25 007 €
> **Total : 123 355 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : -
Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Action 10

Méthanisation

Objectif : Lancer une étude d'opportunité de l'installation d'une unité de méthanisation sur le territoire



Description du projet

La méthanisation s'inscrit dans une logique de développement durable et d'économie circulaire. Elle permet la production d'énergies renouvelables, la réduction des coûts d'élimination des déchets, la réduction de l'impact environnemental, la création d'emplois locaux et la diversification des revenus des exploitations agricoles.

Intervention de la collectivité

La CC du Pays d'Olmes, en partenariat avec la CC du Pays de Mirepoix, a engagé une étude qui doit répondre à plusieurs questions :

- Le gisement potentiel est-il existant et suffisant pour envisager une unité ?
- Quel serait le calibrage de l'unité en fonction de l'analyse du gisement ?
- Quels seraient les sites potentiels d'installation de cette unité ?
- Esquisse financière et perspectives de portage de la gouvernance.

Budget de l'action

Détail des dépenses

Montant de l'étude : 38 900 €

> **Total : 38 900 €**

Plan de financements

État : 27 230 €

CC Pays de Mirepoix : 5 835 €

CC Pays d'Olmes : 5 835 €

> **Total : 38 900 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : -

Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

ARTISANAT,
COMMERCE
ET SERVICE



LES
TISSEURS
DE MOTS

LIBRAIRIE

JEUX DE SOCIÉTÉ



2021 - 2026

- 03 -

ECONOMIE ARTISANALE, COMMERCIALE ET DE SERVICE

**Le Pays d'Olmes, un territoire dynamique au
service du commerce de proximité**

La Communauté de Communes du Pays d'Olmes renforce l'attractivité du territoire à travers son soutien aux petites et moyennes entreprises. Son accompagnement se décline autour des actions suivantes :

- Action n°11 : Audit et aide aux travaux de rénovation des logements
- Action n°12 : Aide à l'Immobilier d'Entreprise
- Action n°13 : Fonds L'OCCAL
- Action n°14 : Coup de pouce à mon commerce !
- Action n°15 : Prêt d'honneur Initiative Ariège

Audit et aide aux travaux de rénovation des logements

Objectif : Accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs à réaliser des travaux de rénovation des logements



Description du projet

En 2017, la CC du Pays d'Olmes a lancé une OPAH-RU incitant les propriétaires bailleurs ou occupants à réaliser des travaux de rénovation de leur logement.

Le bureau d'étude « Expertises et Patrimoine » a été mandaté pour réaliser l'accompagnement.

Intervention de la collectivité

La CC du Pays d'Olmes finance à 100 % l'audit et le montage des demandes de subvention auprès de l'ANAH qui sont réalisés par « Expertises et Patrimoine ». Cela représente en moyenne 550 € par dossier.

En complément, la collectivité participe financièrement en accordant une prime de 500 € ou 1 000 € en fonction de la typologie des travaux.

Dans le cadre de cette opération :

- 711 dossiers ont été financés,
- montant des travaux : 11 380 023 €,
- montant des subventions attribuées : 8 359 661 € soit 74 %,
- 73 % des travaux ont été réalisés par les entreprises du Pays d'Olmes, soit une retombée économique de 8 307 416 € pour le territoire.

La collectivité s'est engagée à poursuivre l'opération de 2025 à 2028 en ciblant son intervention sur des dossiers prioritaires.

Budget de l'action

Détail des dépenses

Réalisé 2018-2024 :

Montant des audits : 375 000 €

Montant des travaux : 11 380 023 €

> **Total : 11 755 023 €**

Montant des aides attribuées

ANAH : 6 662 702 €

Région Occitanie : 578 000 €

Département Ariège : 293 503 €

Communes : 234 500 €

CEE, Caisse retraite, Action Logement : 469 907 €

CC Pays d'Olmes : 496 000 €

> **Total : 8 734 612 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : -

Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Action 12

Aide à l'Immobilier d'Entreprise

Objectif : Renforcer l'attractivité du territoire en soutenant les investissements immobiliers (commerce et artisanat)



Description du projet

En 2020, la CC du Pays d'Olmes a instauré un dispositif d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise pour soutenir l'investissement afin de favoriser la création et le développement d'entreprises et d'emplois.

L'État, la Région Occitanie et le Département de l'Ariège interviennent en complément de la collectivité.

Intervention de la collectivité

Dans le cadre du dispositif d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise, la CC du Pays d'Olmes a attribué une subvention à l'investissement aux entreprises suivantes :

- en 2021 : Tissages Cathares, Beauty Success, Santhilu,
- en 2022 : Sud Eco Bat,
- en 2023 : La Maison de la Montagne, RS Expert Auto,
- en 2024 : Vertex, Nouveau Pyrénées Poids Lourds.

Pour les années 2025 et 2026, la collectivité envisage de poursuivre la mise en œuvre de ce dispositif.

Budget de l'action

Montant des aides attribuées

En 2021 : 179 833 €

En 2022 : 10 470 €

En 2023 : 29 845 €

En 2024 : 75 000 €

> **Total : 295 148 €**

Plan de financements

État : 5 932 €

Région Occitanie : 115 747 €

Département Ariège : 65 889 €

CC Pays d'Olmes : 107 580 €

> **Total : 295 148 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : 8

Nombre d'emplois concernés : 120

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Action 13

Fonds L'OCCAL

Objectif : Accompagner les entreprises dans le redémarrage de leur activité suite à la crise sanitaire



Description du projet

Afin de relancer le tourisme, le commerce et l'artisanat suite au COVID-19, la Région Occitanie a déployé un fonds appelé Fonds L'OCCAL :

- Volet 1 : avance remboursable à taux 0 %,
- Volet 2 : subvention pour des dépenses liées aux mesures sanitaires, de matériels et aménagements immobiliers,
- Volet 3 : aide au loyer (commerces contraints à une fermeture administrative en novembre 2020).

Intervention de la collectivité

La CC du Pays d'Olmes a participé au financement du dispositif L'OCCAL à hauteur de 3 € / habitant. Au total, 58 entreprises ont été accompagnées financièrement dans le cadre de ce dispositif : 27 entreprises pour la réalisation de travaux et 31 pour le financement des loyers.

Budget de l'action

Montant des aides attribuées

Travaux et matériel : 190 331 €

Loyers : 17 920 €

> **Total : 208 251 €**

Plan de financements

Région Occitanie : 120 948 €

Département Ariège : 15 888 €

CC Pays d'Olmes : 71 415 €

> **Total : 208 251 €**



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : 58

Nombre d'emplois concernés : 75

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Coup de Pouce à mon commerce !

Objectif : Mettre en place une stratégie pour le maintien, la création et le développement de commerces en centre-bourg



Description du projet

En 2022, la CC du Pays d'Olmes a mis en place un dispositif à destination des commerces de centre-bourg, existants ou en création, leur permettant d'accéder à 6 offres d'accompagnement.

Un Pôle Partenarial (État, Région, Département, Chambres Consulaires, France Travail, BGE, CIBC, Initiative Ariège, Club des Entrepreneurs) analyse et donne une validation de principe. L'attribution de la subvention est votée en Conseil Communautaire.

Intervention de la collectivité

Les élus de la collectivité ont inscrit au budget une enveloppe de 20 000 € par an pendant 3 ans.

En 2024 :

- Vague 1 : L'Instant Présent, Au DI, Les Tisseurs de Mots, Julie Pacheco couture.
- Vague 2 : Boulangerie Recoules, LC Nettoyage, L'Ecole Primeur, L'atelier by LC, L'atelier de Laurence, Pressing des 4M.

Budget de l'action

Montant des aides attribuées

Vague 1 : 26 107 €

Vague 2 : 17 910 €

> **Total : 44 017 €**

Plan de financements

CC Pays d'Olmes : 44 017 €

> **Total : 44 017 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : 10

Nombre d'emplois concernés : 14

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Action 15

Prêt d'honneur Initiative Ariège

Objectif : Soutien à la création, la transmission/reprise et le développement des entreprises par l'octroi d'un prêt d'honneur



Description du projet

Initiative Ariège est une association membre du réseau national Initiative France qui dispose de fonds de prêt d'honneur destinés aux porteurs de projet. Cela permet d'apporter un effet de levier significatif à la mobilisation de financements bancaires des projets.

Le financement des porteurs de projet repose sur quatre fonds de Prêt d'Honneur (à taux 0 %) :

- Fonds ECONOMIE SOLIDARITE
- Fonds CREATION DEVELOPPEMENT REPRISE
- Fonds CROISSANCE
- Fonds AGRICULTURE ET FORET

Intervention de la collectivité

Afin de garantir un niveau d'accompagnement à la hauteur des enjeux du territoire en matière de maintien et création d'activité, et ce à l'instar des autres collectivités du département, la CC du Pays d'Olmes participe au financement des missions d'Initiative Ariège à hauteur de 5 000 € par an.

Budget de l'action

Détail des prêts accordés

En 2021 : 11 dossiers pour 170 500 €
En 2022 : 11 dossiers pour 140 500 €
En 2023 : 9 dossiers pour 147 000 €
En 2024 : 14 dossiers pour 194 100 €
> **Total : 652 100 €**

Plan de financements

Initiative Ariège : 652 600 €
> **Total : 652 100 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : 45
Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------



TOURISME



2021 - 2026

- 04 -

ECONOMIE TOURISTIQUE

**Le Pays d'Olmes, un territoire de découvertes
et d'évasion**

La Communauté de Communes du Pays d'Olmes accompagne les projets touristiques qui participent à la mise en valeur du territoire et à la diversification des activités tout en préservant son environnement. Son accompagnement se concrétise autour des actions suivantes :

- **Action n°16 : Aide à l'Immobilier d'Entreprise**
- **Action n°17 : Signalétique d'Interprétation Locale touristique**
- **Action n°18 : Médiation et sensibilisation en montagne : le maraudage**
- **Action n°19 : Label Grand Site de France / Classement à l'UNESCO**
- **Action n°20 : Musée du Textile et du Peigne en Corne**
- **Action n°21 : Etude sur l'avenir des Monts d'Olmes**
- **Action n°22 : Monts d'Olmes - Fonctionnement et investissements**
- **Action n°23 : Hôtel du Parc à Lavelanet**
- **Action n°24 : Guide de découvertes du Grand Site Montségur**
- **Action n°25 : Manifestations sportives et culturelles**
- **Action n°26 : Office de Tourisme et Pays d'art et d'histoire**

Aide à l'Immobilier d'Entreprise

Objectif : Renforcer l'attractivité du territoire en soutenant les investissements immobiliers touristiques



Description du projet

La création d'un meublé de tourisme peut être éligible à une subvention. Le dossier est étudié par la CC du Pays d'Olmes et le Département avec l'appui technique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ariège et de l'Agence Ariège Attractivité.

Si le dossier est éligible, la Communauté de Communes délègue à 100% l'octroi des aides au Conseil Départemental (sauf cas particulier). Certains dossiers sont parfois éligibles aux aides de la Région Occitanie.

Intervention de la collectivité

- **En 2021 :**
SARL AERA (Lavelanet), M. Didier Trémolières (Montségur),
- **En 2022 :**
SCI Mendhome (Lavelanet), Les Marmottes (Montferrier),
- **En 2023 :**
SCI La Quiero (Roquefort les Cascades), SCI Pélail C&S (Bénaix), M. Stéphane Boimond (Laroque d'Olmes), M. et Mme Bertrand (Monferrier),
- **En 2024 :**
Mme Anne Vinet (Fougax et Barrineuf), M. Patrick Suilhard (Carla de Roquefort), M. Frédéric Gaudart-de-Soulages (Bélesta), SCI Augusto (Lavelanet), Mme Marie-Cécile Bertrand-Puertas (Montferrier), SAS L'Art d'Assembler (Lavelanet).

Pour les années 2025 et 2026, la collectivité envisage de poursuivre la mise en œuvre de ce dispositif.

Budget de l'action

Montant des aides attribuées

En 2021 : 227 881 €

En 2022 : 72 472 €

En 2023 : 180 716 €

En 2024 : 122 504 €

> **Total : 603 573 €**

Plan de financements

Région Occitanie : 144 282 €

Département Ariège : 451 513 €

CC Pays d'Olmes : 7 778 €

> **Total : 603 573 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : 14

Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Signalétique d'Interprétation Locale touristique

Objectif : Rendre visible les prestataires touristiques du Pays d'Olmes



Description du projet

Une étude, réalisée en 2018, a démontré l'intérêt de mettre en place à l'échelle du territoire une signalétique d'interprétation locale spécifique aux activités touristiques.

Cette signalétique permet de soutenir l'emploi en contribuant à la bonne visibilité des prestataires touristiques (hébergements, restaurateurs, activités de loisirs, commerces, agriculteurs) qui n'ont plus le droit à la publicité dite « sauvage » depuis la loi Grenelle II.

Suite à ce travail préalable, la CC du Pays d'Olmes a identifié les prestataires et le positionnement de chaque panneau.

Intervention de la collectivité

Au total, 80 prestataires touristiques du Pays d'Olmes sont concernés par cette signalétique. En moyenne, deux panneaux sont nécessaires par prestataire dont le montant est de 1 497 €.

La collectivité a fait le choix de ne pas demander de participation financière aux entreprises touristiques du territoire.

Budget de l'action

Détail des dépenses

Coût moyen par prestataire : 1 497 €
> **Total : 142 228 €**

Plan de financements

État : 71 114 €
Département Ariège : 42 668 €
CC Pays d'Olmes : 28 445 €
> **Total : 142 228 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : **80**
Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Action 18

Médiation et sensibilisation en montagne : le maraudage

Objectif : Rendre les pratiques de marche en montagne plus sûres



Description du projet

La CC du Pays d'Olmes a initié depuis quelques années une opération de maraudage avec des animateurs nature et des accompagnateurs en moyenne montagne. Cette opération a pour but de sensibiliser les baladeurs et randonneurs à leur environnement et aux dangers de la montagne.

Cela permet également de faire de la médiation autour du patrimoine et de la biodiversité.

Intervention de la collectivité

La CC du Pays d'Olmes missionne des animateurs nature et des accompagnateurs en moyenne montagne pour organiser des maraudes sur les itinéraires stratégiques et les lieux les plus fréquentés du territoire.

Bilan de cette opération :

- en 2021 : 34 journées de maraudage, 1 690 personnes sensibilisées
- en 2022 : 30 journées de maraudage, 1 213 personnes sensibilisées
- en 2023 : 31 journées de maraudage, 1 083 personnes sensibilisées
- en 2024 : 40 journées de maraudage (hiver, été), 1 514 personnes sensibilisées.

Pour les années 2025 et 2026, la collectivité envisage de poursuivre la mise en œuvre de cette opération.

Budget de l'action

Détail des dépenses

Réalisé 2021 - 2024 : 33 750 €

Prévisionnel 2025 - 2026 : 20 000 €

> **Total : 53 750 €**

Plan de financements

État : 10 000 €

CC Pays d'Olmes : 43 750 €

> **Total : 53 750 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : -

Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Action 19

Label Grand Site de France Classement UNESCO

Objectif : Renforcer l'attractivité du Pays d'Olmes par des reconnaissances nationale et internationale



Description du projet

La CC du Pays d'Olmes est engagée dans un Projet Grand Site de France Montségur en vue d'une labellisation pour 2025.

En partenariat avec le Département de l'Aude, elle vise également un classement au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2026 dans le cadre du bien en série « Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIII^e-XIV^e siècles) » dont Montségur est un château majeur.

Depuis plusieurs années, des investissements sont engagés par la collectivité pour offrir un accueil aux visiteurs à la hauteur de ces reconnaissances nationale et internationale.

Intervention de la collectivité

Les travaux réalisés (2021-2024) :

- Démolition de la friche SAB à Montferrier pour l'accueil de la future Maison du Grand Site : 514 968 €
- Étude de requalification du site et création d'un bâtiment d'accueil à Montségur : 895 261 €
- Valorisation de la randonnée par la signalétique et l'interprétation : 111 016 €
- Sécurisation du site de Fontestorbes : 334 919 €

Les travaux en cours (2025-2026) :

- Création de la Maison du Grand Site : 1 620 000 €
- Aménagement du parking à Fontestorbes : 934 108 €
- Requalification du parking à Montségur : 694 700 €
- Création des sentiers d'interprétation : 263 340 €
- Création du site internet Grand Site et randonnée : 63 000 €

Budget de l'action

Détail des dépenses

Réalisé 2021-2024 : 1 856 164 €

Prévisionnel 2025-2026 : 3 575 148 €

> **Total : 5 431 312 €**

Plan de financements

Réalisé 2021-2024 :

État : 711 342 €

Région Occitanie : 304 562 €

Département Ariège : 324 725 €

CC Pays d'Olmes : 515 535 €

> **Total : 1 856 164 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : -

Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Musée du Textile et du Peigne en Corne

Objectif : Mettre en œuvre des travaux d'embellissement du musée



Description du projet

Le Musée du Textile et du Peigne en Corne se situe à Lavelanet dans l'ancienne usine textile Dumons qui a fermé en 1979. En 1983, l'Association des Amis du Musée du Textile fonde le musée pour valoriser l'histoire de ces industries et préserver le patrimoine associé.

La gestion du Musée, labellisé Musée de France, est assurée par la CC du Pays d'Olmes.

Intervention de la collectivité

Des travaux doivent régulièrement être réalisés afin de garantir un accueil des visiteurs dans les meilleures conditions.

Un parcours de visite est proposé permettant de comprendre toutes les étapes et processus de fabrication du tissu dans l'atmosphère conservée d'une des premières usines de draps de Lavelanet qui abrite aujourd'hui le musée.

Des visites sont également réalisées en partenariat avec l'Association des Amis du Musée.

Budget de l'action

Détail des dépenses

Réhabilitation du mur de soutènement en pierres du canal.

Travaux de réfection des façades et nettoyage des garde-corps.

Remplacement de la casquette du porche.

Remplacement du plafond de l'entrée.

Nouvelle signalétique et visuels extérieurs.

Mise en conformité incendie.

> **Total : 34 185 €**

Plan de financements

CC Pays d'Olmes : 34 185 €

> **Total : 34 185 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : -

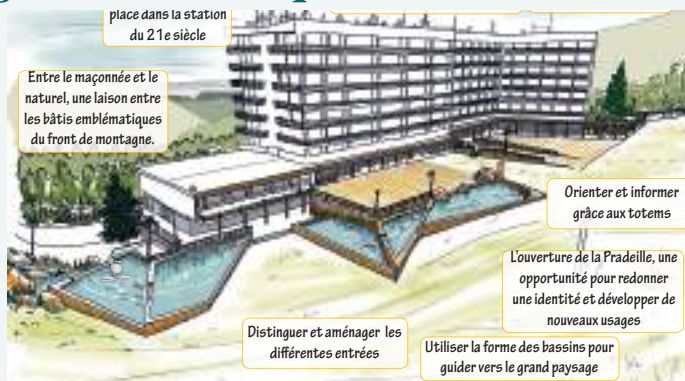
Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Etude sur l'avenir des Monts d'Olmes

Objectif : Diversifier les activités de la station des Monts d'Olmes au regard du changement climatique



Description du projet

La CC du Pays d'Olmes et ses partenaires cherchent à écrire une nouvelle page dans l'histoire des Monts d'Olmes avec une approche toutes saisons, visant à rendre le site plus accueillant et à élargir son attractivité.

Pour cela, une étude a été réalisée en 2023-2024 avec pour objectif :

- d'anticiper le changement climatique et proposer une transition touristique,
- de s'assurer de la préservation des paysages pour intégrer la station dans le périmètre Grand Site de France,
- de réfléchir au développement de l'urbanisation de la station.

Cette étude comprenant une équipe pluridisciplinaire (paysagistes mandataires, architectes, écologue, spécialiste du ski) a été pilotée par l'architecte Barthélémy Dumons.

Intervention de la collectivité

Un plan d'action découle de ce travail qui s'articule autour de 4 axes :

- réhabiliter et conforter la ressource en eau,
- renforcer le caractère montagnard de la station,
- renforcer l'esprit de la première expérience de la montagne,
- s'inscrire dans le Projet Grand Site de France.

Un plan d'investissements de l'ordre de 6 millions d'euros est envisagé pour le développement de la station (dont 3,5 millions d'euros afin de pérenniser la pratique du ski) pour les 15 prochaines années. Ces investissements seront portés par le nouveau syndicat mixte départemental en cours de création.

Budget de l'action

Détail des dépenses

Etude : 39 280 €

> Total : 39 280 €

Plan de financements

Banque des territoires : 11 776 €

Atout France : 11 784 €

SAVASEM : 5 000 €

CC Pays d'Olmes : 10 720 €

> Total : 39 280 €



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : -

Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Monts d'Olmes - Fonctionnement et investissements

Objectif : Assurer une gestion dynamique des Monts d'Olmes pour renforcer l'attractivité touristique du territoire



Description du projet

Les différents audits et études réalisés confirment le véritable potentiel de développement de la station en s'appuyant sur son atout incontestable : être une station familiale proche de la région toulousaine.

La CC du Pays d'Olmes gère la station des Monts d'Olmes par l'intermédiaire d'une Délégation de Service Public (DSP). La SAVASEM en assure la gestion. Depuis 2021, un syndicat mixte a été créé permettant d'associer le Département de l'Ariège dans le financement du fonctionnement de la station.

De nombreux investissements sont réalisés par la collectivité pour renforcer l'attractivité de la station.

Intervention de la collectivité

Les travaux réalisés (2021-2024) :

- Construction du garage et des locaux techniques,
- Télésiège (grande visite),
- Acquisition dameuses, véhicules et motoneiges,
- Immeuble Grand Tétras.

Concernant le fonctionnement, le montant moyen annuel restant à la charge de la collectivité s'élève à hauteur de 891 000 €.

Budget de l'action

Détail des dépenses

Réalisé 2021-2024 : 2 436 269 €

Fonctionnement annuel : 1 050 000 €

Plan de financements

Investissements réalisés 2021-2024 :

État : 653 000 €

Région Occitanie : 100 000 €

Département Ariège : 271 426 €

CC Pays d'Olmes : 1 411 843 €

> **Total : 2 436 269 €**

Fonctionnement annuel :

Département Ariège : 159 000 € (depuis 2021)

CC Pays d'Olmes : 891 000 €

> **Total : 1 050 000 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : -

Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Action 23

Hôtel du Parc à Lavelanet

Objectif : Faciliter la création d'un hôtel de grande capacité en Pays d'Olmes



Description du projet

En 2022, la CC du Pays d'Olmes a engagé une étude de faisabilité pour connaître le potentiel de développement de structures touristiques fermées depuis plusieurs années que sont l'Hôtel Costes à Montségur, Les Airelles aux Monts d'Olmes et l'Hôtel du Parc à Lavelanet.

Ce travail, complété par une étude du Comité Régional du Tourisme, a confirmé la pertinence de la création d'un hôtel de grande capacité à Lavelanet.

Intervention de la collectivité

Malgré les études attestant de la faisabilité économique et de l'intérêt du projet, une recherche active a mis en évidence des difficultés à attirer des investisseurs privés.

Afin de mettre en œuvre cette opération, la CC du Pays d'Olmes, en étroite collaboration avec la commune de Lavelanet, a souhaité être accompagnée par une équipe pluridisciplinaire (CCI de l'Ariège, cabinet d'architecte « Architecture & Paysage », cabinet d'avocat « Beside Avocats », bureau d'études « Hôtels Actions ») pour définir les contours juridiques d'un partenariat public-privé pour la requalification de l'Hôtel du Parc à Lavelanet.

Budget de l'action

Détail des dépenses

Etude préalable à la définition du potentiel des établissements : 17 430 €

Définition du partenariat public-privé : 24 925 €

> **Total : 42 355 €**

Plan de financements

État : 24 925 €

CC Pays d'Olmes : 17 430 €

> **Total : 42 355 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : -

Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Action 24

Guide de découvertes du Grand Site Montségur

Objectif : Proposer des animations pour découvrir et comprendre le Projet Grand Site de France



Description du projet

Depuis 2021, la CC du Pays d'Olmes édite un guide de découvertes afin de sensibiliser à la préservation des milieux montagnards et des activités économiques qui se déploient dans le Grand Site.

Intervention de la collectivité

Le guide de découvertes propose un programme varié, allant de mai à novembre, comprenant des randonnées, soirées, conférences, ateliers et marchés. Ces événements visent à accompagner le public dans la découverte de la montagne tout en sensibilisant à la préservation de l'environnement et à la singularité du Grand Site Montségur. Ils sont répartis sur tout le territoire pour déconcentrer les flux touristiques et mettre en valeur les acteurs locaux.

La Fête de Montagne, organisée par la CC du Pays d'Olmes, marque le lancement des animations. Cette journée rassemble producteurs, éleveurs, socio-professionnels et partenaires pour faire découvrir leurs activités et savoir-faire.

Enfin, une initiative nationale intitulée « C'est Mon Patrimoine ! » s'adresse à une dizaine de jeunes suivis par le Centre d'Insertion Socio-Educatif Léo Lagrange. Ce projet les invite à explorer le patrimoine local en utilisant des outils modernes, favorisant ainsi une approche ludique et immersive.

Pour les années 2025 et 2026, la collectivité envisage de poursuivre la mise en œuvre de cette opération.

Budget de l'action

Détail des dépenses

En 2021 : 21 738 €

En 2022 : 54 402 €

En 2023 : 40 569 €

En 2024 : 69 098 €

> **Total : 185 807 €**

Plan de financements

État : 30 532 €

Région Occitanie : 6 000 €

Département Ariège : 6 000 €

Communes : 5 500 €

MSA : 4 800 €

CC Pays d'Olmes : 132 975 €

> **Total : 185 807 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : -

Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Manifestations sportives et culturelles

Objectif : Soutenir les manifestations sportives et culturelles



Description du projet

Dans le cadre de ses compétences, la CC du Pays d'Olmes accompagne les activités ou manifestations organisées par les associations qui valorisent la notoriété et l'identité communautaire selon les critères cumulatifs suivants :

- Associations sportives et/ou culturelles ayant leur siège social sur le Pays d'Olmes,
- Organisant des manifestations sur le territoire communautaire ou à l'extérieur dont la notoriété est régionale ou nationale,
- Se déroulant au moins sur 2 jours consécutifs qui mobilise un budget important.

Intervention de la collectivité

Au regard de sa compétence, la CC du Pays d'Olmes accompagne les événements suivants :

- Trail des Citadelles,
- Raconte-moi Lavelanet,
- Trail des Monts d'Olmes,
- Musica del temps passat.

Budget de l'action

Montant des aides attribuées

En 2021 : 13 950 €

En 2022 : 21 970 €

En 2023 : 28 580 €

En 2024 : 21 200 €

> **Total : 85 700 €**

Plan de financements

CC Pays d'Olmes : 85 700 €

> **Total : 85 700 €**



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : -

Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026

Action 26

Office de Tourisme et Pays d'art et d'histoire

Objectif : Promouvoir et valoriser les activités touristiques et le patrimoine du Pays d'Olmes



Description du projet

Les Communautés de Communes du Pays d'Olmes et du Pays de Mirepoix ont fait le choix de déléguer à l'Association Tourisme Culture et Patrimoine en Pyrénées Cathares deux missions : l'Office de Tourisme (OT) et le Pays d'art et d'histoire (PAH).

Au 1^{er} janvier 2025, la structure juridique a évolué en Société Publique Locale (SPL) dont le Président Délégué Général est Marc Sanchez, Président de la Communauté de Communes.

Intervention de la collectivité

Concernant la partie Office de Tourisme, les deux collectivités signataires délèguent à cette structure les missions de service public suivantes : accueil et information de la clientèle touristique, promotion touristique et contribution à la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local.

Concernant la partie Pays d'art et d'histoire, les collectivités délèguent l'inventaire du patrimoine, sa valorisation auprès de tous les publics et l'éducation des jeunes publics.

Les cotisations seront renouvelées en 2025 et 2026 afin de poursuivre ce partenariat à l'échelle des Pyrénées Cathares.

Budget de l'action

Détail des dépenses

Cotisation annuelle moyenne OT : 126 125 €
Cotisation annuelle PAH : 40 000 €
> **Total : 166 125 €**

Réalisé 2021-2024 :

Cotisation total OT : 504 500 €
Cotisation total PAH : 160 000 €
> **Total : 664 500 €**

Plan de financements

2021-2024 :
CC Pays d'Olmes : 664 500 €
> **Total : 664 500 €**



Démarches / Partenaires associé(e)s



Impact économique et social

Nombre d'entreprises concernées : -
Nombre d'emplois concernés : -

Calendrier de réalisation

2021	2022	2023	2024	2025	2026
------	------	------	------	------	------

Paysages du Projet Grand Site de France Montségur



Attractivité du territoire

Les + en Pays d'Olmes

Le Pays d'Olmes est un territoire dynamique qui dispose d'infrastructures de premier plan (hôpital, centre de santé, cabinet dentaire, crèche et assistantes maternelles, écoles, collèges, lycée) et d'un cadre de vie préservé.

Le territoire est riche d'un tissu industriel varié (mécanique de précision, chaudronnerie, textile) et d'un artisanat local dense.

L'installation de nouvelles activités industrielles témoigne du dynamisme du territoire.

De nombreux projets touristiques sont mis en œuvre (Monts d'Olmes, Projet Grand Site de France Montségur) autour d'une idée forte, le « slow tourisme ».

Préservation du patrimoine et aménagements urbains (démolition de friches et d'habitations, ouverture de rivière, végétalisation) ont redessiné les contours d'une nouvelle urbanisation.

Le soutien aux filières courtes et aux agriculteurs a permis de créer une économie de proximité forte et structurée.



Réalisé



PÔLE PETITE ENFANCE

La Communauté de Communes du Pays d'Olmes réaffirme son engagement envers les services publics de proximité en inaugurant le 29 avril 2024 un Pôle Petite Enfance à Lavelanet.

Ce bâtiment de 670 m², réalisé par l'architecte Barthélémy Dumons, regroupe des services tels que l'accueil familial, le multi-accueil, le relais petite enfance et un lieu d'accueil parents-enfants, pouvant accueillir 54 enfants.

Écoresponsable, le bâtiment est construit avec des matériaux durables comme des briques, du bois, et de la laine de bois pour l'isolation. Il est conçu avec des panneaux photovoltaïques, un système de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage et un jardin pédagogique.

Ce projet a remporté le Prix de l'Investissement Local au Salon des Communes et Intercommunalités de l'Ariège en mai 2024.

Le Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège (CHIVA) construit un nouvel hôpital à Lavelanet pour renforcer l'offre médicale de proximité.

La première pierre a été posée le 20 mars 2024, pour un projet de 20 millions d'euros.

L'hôpital inclura des services d'urgences, radiologie, consultations avancées, périnatalité, gériatrie, soins de suite et de réadaptation (SSR), soins de longue durée et un plateau technique de kinésithérapie et d'ergothérapie.

Prévu pour septembre 2025, il offrira une structure modernisée et adaptée aux besoins locaux.

HÔPITAL DU PAYS D'OLMES



En cours

En projet



PISCINE

La piscine de Lavelanet, fermée depuis plusieurs années en raison de son état vétuste, ne peut plus répondre aux besoins des scolaires et du grand public.

Une réhabilitation est envisagée pour créer un équipement utilisable toute l'année, avec diverses fonctionnalités :

- Bassin couvert qui s'ouvre sur l'extérieur durant la période estivale,
- Activités aquatiques (aquagym, aquabike),
- Espaces de jeux dans les bassins intérieur et extérieur.

Une étude est actuellement en cours.

Nos partenaires au quotidien

Afin d'offrir un soutien optimal aux porteurs de projets et aux entreprises dans les démarches de création, transmission/reprise et développement d'activités, la Communauté de Communes du Pays d'Olmes collabore avec plusieurs partenaires économiques spécialisés.

Grâce à leur expertise et connaissance fine des acteurs économiques locaux, ces partenaires sont en mesure de proposer un accompagnement personnalisé et sur-mesure, répondant aux besoins spécifiques de chaque projet.

Ils offrent une gamme de services variés, allant du conseil stratégique à la mise en réseau, en passant par des solutions de financement et de gestion adaptées, afin de maximiser les chances de succès des initiatives économiques sur le territoire.



L'Agence économique de la Région Occitanie



Les Chambres Consulaires



Les Réseaux associés



Lavelanet, vue de Sainte-Ruffine







Communauté de Communes du Pays d'Olmes
Service Développement Économique & Projets

1 chemin de la Coume

09300 Lavelanet - FRANCE

05 34 09 33 80

communication@paysdolmes.org

www.paysdolmes.org

